

TRAVAILLEUR DE L'ABSURDE

Alban Diez

raconter la vie

Après avoir travaillé quelques années en industrie et donné des cours à des adultes dans le cadre de la formation professionnelle, l'auteur passe les concours de l'Éducation nationale et devient professeur. Construit comme un journal de bord mensuel, chaque chapitre est l'occasion de revenir sur les moments-clés de la vie d'un professeur : affectation, inspection, conseil de classe, etc.

Je suis professeur, ce que je tais souvent en retour d'expériences. Car la leçon est sévère, ce n'est pas une première. Le monde d'aujourd'hui suppose quelque humilité. C'est l'acceptation des uns et la révolte intériorisée des autres qui me poussent à écrire. Car il arrive un temps où l'on se retrouve seul face à l'immensité, avec comme seul compagnon l'expérience de l'absurde. Sans être universelle, je donne cette histoire comme l'extériorisation non d'une acceptation, mais d'un constat de fait. Quand j'étais écolier, on m'a appris l'esprit critique et la liberté d'expression. J'ose donc m'en servir.

Avril – Nouveau ministre

Remaniement, nouveau ministre de l'Éducation. Cela va de soit, le précédent avait tenté de faire bouger les choses. Quelle idée !

J'ai en commun d'avoir avec le nouveau ministre les grèves Devacquet de 1986. J'étais alors en Terminale, délégué d'établissement dans une petite ville de province. Au dire des Renseignements généraux qui nous ont félicités, la ville n'avait pas vu une telle manifestation depuis mai 1968. Nous avons été reconnus pour la maîtrise de l'évènement. Dans le même temps, notre nouveau ministre partageait cette indignation commune à Paris.

Quelques années plus tard, après deux diplômes bac+5, plusieurs métiers et une période de chômage, je commence à exercer comme enseignant dans l'Éducation nationale. Le nouveau ministre, lui, a suivi la voix politique. J'attends avec une certaine impatience qu'il questionne le mérite.

Mai – Fusion

Depuis un an, la crainte s'intensifie. Notre lycée fusionne avec celui d'à côté. Un an déjà que radio couloir nous prévient. Il s'agissait d'abord d'un

« rapprochement ». En septembre, le proviseur d'à côté devient le super proviseur et nous parle à la pré-rentrée de « fusion ». Plus tard, on apprendra qu'il s'agit d'une « absorption ». Ne nous laissons pas faire. Les conseils d'administration des établissements concernés votent unanimement contre cette précipitation, demandant le temps de bien faire. La réunion au rectorat est catégorielle : il n'en est pas question, la fusion aura lieu en septembre.

Outre le fait que l'on fasse déplacer 21 personnes pour en rencontrer 4, nous sommes arrivés avec des revendications. Elles consistent pour l'essentiel à faire reconnaître la prise en compte du terrain. C'est bien nous, personnels des établissements, qui faisons au quotidien l'Éducation nationale. Nous demandons le dialogue social, à quoi l'on nous répond que l'on répondra à nos questions. Drôle de dialogue social ! On nous rappelle gentiment que cette réunion est un gage de dialogue, mais qu'il ne faut pas oublier qui commande, qui décide.

S'en suivent des réunions à n'en plus finir, où l'on apprend chaque quinzaine que ce qui s'est dit il y a 15 jours a changé. Comme j'aimerais savoir dans quel coursive, dans quel bureau, dans quel entrevue, dans quel intérêt l'avenir de notre établissement se décide. Drôle de démocratie, s'il en est !

Cette fusion venait d'une volonté de la Région en vue d'une restructuration, relayée par le rectorat. Quelles sont les vues et les ambitions du rectorat sur la nouvelle citée scolaire ? La réponse est cinglante : on garde tout et on continue ! À vous de garder les élèves sinon... Et la restructuration, c'est pour quand ? Il nous faut comprendre que le premier coup de pioche ne peut avoir lieu avant 3 années, si tout va bien – il y a en effet bientôt des élections. Mais alors pourquoi cette fusion précipitée ? Par souci d'économie ? « Vous ne pouvez pas dire cela » sera la réponse définitive. Où l'on apprend donc que notre destin s'apparente à celui d'un bouchon à qui il est demandé de flotter en toute circonstance.

Juin

Contrairement à ce que croit l'opinion publique, le démarrage d'une année d'enseignant ne se situe pas au mois de septembre, mais bien au mois de juin. Ce mois-là est celui de tous les dangers. Il s'agit de finir l'année tout en

anticipant celle à venir. Finir tout en commençant, un art délicat qui demande une implication totale.

Finir d'abord ? Il faut bien sûr préparer au mieux les élèves aux examens de fin d'année, boucler les bulletins et les dossiers scolaires. Si les bulletins sont informatisés, les dossiers scolaires restent de papier. À l'ère numérique, on nous demande une synthèse en 3 exemplaires. Finir, donc, les bulletins, les dossiers, les programmes, les révisions, les dernières copies, alors que pleuvent les convocations aux examens, aux surveillances, aux corrections, sur un air de reconquête du fameux mois de juin.

« Vous êtes convoqué à la correction des épreuves de BTS, vous pourrez faire cela en dehors de vos heures de cours, j'imagine ? La reconquête du mois de juin est un enjeu national. » Mais bien sûr, les journées ont 24 heures, et je ne sais que faire de mes nuits.

Juin, c'est l'art du grand écart. Les réunions se succèdent. On y travaille ce qui nous attend l'année suivante. Répartition des classes, concours, mutations, etc. Au moment où toute notre énergie devrait être consacrée à bien finir les choses, il faut se positionner pour l'histoire d'après, avec son lot d'absurdité.

– Vous comprenez, il me faut respecter le quota administratif des heures supplémentaires. Votre collègue fera donc des heures supplémentaires dans l'établissement, et je me vois dans l'obligation de vous proposer un complément de service ailleurs pour ce même nombre d'heure.

– Monsieur le proviseur, avez-vous conscience de l'absurde de cette situation ?

– Vous avez parfaitement raison, mais que voulez-vous. La règle, c'est la règle. Mais gardez le sourire, il vous reste le choix : vous taire, ou démissionner. (Après une demi-heure de discussion.)

Les réunions se suivent et se ressemblent. Conseil d'enseignement, conseil pédagogique, conseil de classe, autant de réunions consultatives dans lesquelles on se demande bien souvent si nous serons vraiment consultés.

Anticiper alors ? Mais que va-t-il donc m'arriver l'année prochaine ? Dois-je prévoir de passer l'été à préparer de nouveaux cours ? Me faudra-t-il déménager ? Anticiper donc, est-ce vraiment le moment ? D'abord finir, on verra bien. C'est le grand bal du mois de juin.

Juillet – Stagiaire aux oraux

Montons donc à Paris, je m'habille tout beau et suis rasé de près. Bien réveillé, je me présente à l'oral du premier concours. Je tire un sujet au sort, et tombe sur un domaine que je connais particulièrement bien pour l'avoir enseigné en formation professionnelle et l'avoir moi-même exercé dans l'industrie. La chance est avec moi, je peaufine l'oral, sûr de moi, et me présente devant le jury. Je commence l'exposé et très rapidement l'un des trois examinateurs me pose une question. Au cours de mes expériences professionnelles, et parmi les professionnels que j'ai formés et qui travaillent, jamais une telle question ne nous avait traversé l'esprit ! Qui est en face de moi, et qui recrute-t-on ? Est-ce donc un test ? Je réponds comme je peux, ce qui ne semble pas satisfaire le jury. Alors on creuse un peu, je me défends – mal sûrement car déstabilisé. Dans le domaine, je suis professionnel, je sais de quoi je parle. Devant ce jury certain de savoir devant mon ignorance, je range mes affaires, et m'apprête à partir. « Vous ne pouvez pas faire cela, vous savez ce que vous risquez ? » furent les derniers mots que mes examinateurs m'ont adressés. Je n'ai pas eu ce premier concours, ce fut mon premier contact avec l'absurde. Mais que cherchaient-ils donc ? De bons petits soldats qui n'ont pas d'expérience ? J'appris plus tard que la réponse à la question du jury est une réponse tiroir, comme un systématisme livresque que l'on apprend aux élèves. Avaient-ils quelque expérience industrielle récente, ce jury qui n'était là que pour évaluer et non pour échanger ? Peut-être étais-je formaté moi-même par les entretiens d'embauches, où l'on m'a bien expliqué qu'il fallait chercher à se vendre. Ici rien de tel, il semble qu'il faille rentrer dans un moule, celui où le recrutement se fait sur une compétence universitaire, et non sur un savoir-faire. Soit.

Le deuxième oral est celui de l'agrégation. On m'avait prévenu, c'est difficile, la somme des savoirs est une immensité. Je me présente donc et je fais de mon mieux. Dans la salle de préparation, il y a un certain nombre d'ouvrages, que j'avais pour la plupart feuilletés à la bibliothèque universitaire. Il semblerait qu'ici, on privilégie non le savoir acquis, mais la capacité à l'acquérir et à le transmettre dans un temps donné. Cela me plaît. Les deux premiers oraux ne se passent pas si mal, notamment le deuxième, pour lequel je tombe sur un sujet qui m'était inconnu. J'arrive à présenter un assez bel exposé, et j'ai su après que je fus bien noté.

C'est l'heure de la dernière ligne droite. Le sujet proposé est quelque peu tordu. Je m'accroche, clarifie, et cherche quelque ouvrage qui permettrait de m'aider. Ceux qui traitent de ce sujet ne sont pas dans la salle. Ils font pourtant partie d'une collection bien connue, dont certains tomes sont d'ailleurs présents. Je me permets de signaler cette absence aux personnes qui surveillent les présentations. « Retournez à votre place, on n'y peut rien, c'est un concours débrouillez-vous ! » Je bous, la règle de l'oral n'est pas respectée, personne excepté moi ne s'en soucie vraiment. Dégoûté, vexé aussi, je m'en vais. La suite est surprenante. J'ai reçu mes notes pour cet examen : j'ai, sans ce dernier oral, plus de points que le dernier candidat admis, mais je n'ai pas l'examen. J'ai tenté par la suite une lettre de réclamation, qui a dû se perdre dans les méandres de l'absurde. Plus tard, lors de ma formation à l'IUFM, j'ai questionné mon formateur, agrégé, sur le sujet que l'on m'avait donné. Il n'a su quoi me dire, il n'y comprenait rien non plus.

Reste donc le dernier concours. Bon, celui-là, quoiqu'il arrive, je le finis. Je cherche un travail, j'en ai besoin. Cela commence bien, et arrive le dernier oral. La question est assez simple, trop simple même. Je prépare, présente, et me rends vite compte que ce n'est pas suffisant. Je réponds comme je peux, modestement, aux questions posées. Je me mords la langue et me tais donc un peu. Voilà c'est terminé. C'est comme cela que je suis devenu professeur.

Aout – Chômage

Cet été-là, je me retrouvais au chômage après 5 années d'expériences variées. C'est difficile le chômage, quoiqu'on en dise. La remise en cause est immédiate, peut-être nécessaire. Bilan de compétences, CV, lettre de motivation, entretiens, relooking, etc. Quelques propositions, pas grand-chose d'intéressant. Je trouve des cours à la fac, et me voilà reparti sur les bancs de l'école quelques heures par semaine. Bibliothèque universitaire, ouverture au savoir, nourritures de l'esprit. On commence à parler de formation tout au long de la vie, un nouvel espoir renaît. J'ai toujours bien aimé avoir le temps d'apprendre. C'est un travail certain et une grande exigence. Les cours cette année-là ont été une grande bouffée d'oxygène dans ma dure réalité, une ouverture sur les possibles, un livre à lire sur les

savoirs, sur ce qu'il devient à l'heure du numérique. Les enseignants avaient quelque chose d'impressionnant, difficile à décrire. Une grande connaissance et l'envie de la transmettre.

Il y a des concours pour devenir enseignant. Et si je tentais l'aventure ? Je cherche un métier, non ? Je m'inscris donc à 4 concours et les prépare sérieusement pendant plusieurs mois. Je suis un peu stressé le jour des épreuves écrites ; cela fait un certain temps que je n'ai pas passé d'examens. Mais devant la copie, je me suis bagarré. Le chômage, ça fait douter de soi, mais là, on y va. Abstraction faite des autres candidats, je planche et donne le maximum.

En attendant les résultats, je poursuis la recherche d'emploi. Rien de bien convainquant, ou alors à des conditions vraiment surprenantes. « Devenez informaticien ! » proposait une réunion ouverte pour recruter les futurs programmeurs de demain. J'y suis allé. Tests passés et réussis. Que me propose-t-on ? Alors pendant 3 mois vous n'êtes pas payés, et puis ensuite une base fixe très légère, mais si vous êtes bon, comme certains avant vous, vous vous en sortirez. Je ne dis pas non, j'ai un temps de réflexion. J'appelle des collègues d'études : c'est une voix de garage, ils ont besoin de manœuvres numériques, des boîtes comme ça, il s'en crée et s'en déconstruit tous les jours. Je réfléchis aux conditions, le démarrage suppose 3 mois sur Paris à mes frais, cela est impossible. Où l'on parlait déjà sans le dire de salaire inférieur au SMIC...

Alors les résultats : je suis admissible aux 4 concours. C'est une revalorisation non négligeable, une piste peut-être pour la suite ? Je regarde les programmes d'oraux, et choisis de présenter les 3 que le calendrier du mois de juin rend possible.

Septembre – Stagiaire

Me voici donc fonctionnaire stagiaire. À cette époque, nous avons la chance encore d'avoir un demi horaire pour les classes et des cours à l'IUFM. Premier contact avec une classe, premières difficultés, premières copies, premiers questionnements, premiers cours d'IUFM. J'ai bien aimé la plupart des cours qui y étaient dispensés ; ils nous donnaient le temps de nous poser des questions sur la pédagogie, la discipline, d'inscrire notre pratique dans une réflexion plus grande, celle d'une société. Les formations

n'étaient pas toutes exceptionnelles, et j'aurais préféré des travaux en petit groupe pour partager nos premières expériences. Ce fut le cas lors de formations disciplinaires, où j'ai eu la « chance » de refaire ce que j'avais déjà fait dans mes études et que j'avais pour une bonne part déjà enseigné en formation professionnelle pour adulte. Pourquoi s'en étonner : il faut accepter d'avoir été recruté sur concours et de faire partie d'enseignants stagiaires au profil type. On commençait à parler d'individualisation de la formation, force est de constater qu'elle n'était pas appliquée aux stagiaires que nous étions. Il aurait pourtant suffi en début d'année d'un entretien personnalisé, et d'un plan de formation adapté permettant à chacun de progresser. Mon formateur disciplinaire s'est d'ailleurs vite rendu compte de mes compétences et, après discussion, m'a même laissé les rênes de quelque cours pendant lesquels il a eu la simplicité de me reconnaître une meilleure connaissance que la sienne. J'ai beaucoup aimé ce formateur, à l'écoute, avec un tel recul sur son enseignement que tout problème devenait fluide et simple. Il m'a donné envie de poursuivre dans cette voie, encore aujourd'hui. En ce sens, je ne peux qu'être heureux de la création des ESPE, questionnant pourtant les moyens tant matériels qu'humains que l'on donne à leur fonctionnement.

On se lie de sympathie avec certains collègues. L'un d'entre eux était vraiment passionnant. Curieux de tout, il possédait une culture impressionnante et précise. Il n'a pas validé son année de stage, impossible qu'il a été de rentrer dans les cases, me semble-t-il. On parle aussi de travaux interdisciplinaires, mais nous ne nous retrouvons presque jamais entre les disciplines. Un tuteur de stage est passé deux fois, je suis passé dans sa classe. Il m'a donné quelques conseils. À la fin de l'année, il a écrit un rapport. Je suis devenu fonctionnaire.

Octobre – Premières affectations

À l'issue de la première année, j'ai demandé une mutation afin de partir en province, ce qui me correspondait mieux. J'aurais bien sûr aimé retourner dans ma région d'origine, mais j'étais prêt à aller où il y aurait de la place. J'ai alors appelé quelques académies, afin de demander s'il y avait bien des postes dans ma matière, afin de pouvoir faire des vœux pertinents. Je fus donc affecté dans une région peu demandée et me dis qu'il s'agirait

sûrement d'une nouvelle vie. Il a fallu organiser le déménagement, mais je ne savais toujours pas dans quelle ville m'installer. Dans l'attente, j'avais réparti mes affaires chez différents amis. Je n'ai su que 3 jours avant la rentrée dans quelle ville j'étais nommé, juste le temps de mettre un sac à dos dans la voiture, et de filer vers ma nouvelle affectation. Je suis allé à l'hôtel : bien sûr, on ne trouve pas un logement si facilement.

Voici la pré-rentrée. Quelle ne fut pas ma surprise d'apprendre que je n'avais pas d'élèves, étant nommé sur un poste de remplaçant. Je fais la connaissance de mes collègues, je ne suis pas le seul à débiter sur une première affectation. Tiens, c'est surprenant, certains, dans la même matière, plus jeunes et n'ayant pas encore effectué leur Service national, ont un poste et des élèves ! Quelle est donc cette étrangeté ? J'appris plus tard que, venant d'une autre académie, je n'avais que 20,5 points là où les autres en avaient 21. Et moi qui croyais que l'Éducation était nationale ! En discutant plus avant, il s'avère que mes jeunes collègues ayant un poste n'ont aucune expérience d'aucune sorte, ils sortent pour la plupart de la Fac. Ainsi donc, la fameuse expérience qu'il est quasiment nécessaire d'avoir dans l'industrie n'a ici aucune importance. Mes expériences dans l'industrie et dans l'enseignement professionnel ne sont d'aucune utilité pour ce premier poste. On verra par la suite qu'elles n'ont jamais été d'aucune utilité, non reconnues, voire ignorées au profit d'un système par point (assez étrange au premier abord), censé être juste ; juste pour qui ? Pour les élèves, j'en ai douté dès le début.

Au début de cette première année, j'ai donc essentiellement fait de la maintenance informatique dans mon établissement d'affectation, sur proposition de mon chef d'établissement. Frustré de ne pouvoir enseigner, je me contentais donc de cette situation, tant il est vrai qu'au sortir d'une période de chômage, on fait rarement la fine bouche. J'ai eu mon premier remplacement au bout de 3 mois, un collègue qui n'est pas revenu de l'année, en arrêt longue durée.

Il serait inutile ici de refaire la chronologie complète de ces 5 premières années. Il n'est par contre pas inutile de souligner certains contrastes auxquels on est confronté en passant les frontières des différents établissements. On constate d'ailleurs rapidement que le métier d'enseignant n'est pas unique, mais bien diversifié, avec par-ci par-là

quelques îlots de tranquillité, et de grandes zones de tempêtes.

Mon premier cours de remplaçant fut des plus enrichissants. J'ai eu 2 jours pour prendre mes fonctions, impatient enfin de commencer le métier qui est le mien. Alors que je commençais à peine, la moitié de la classe faisait des pompes entre les tables de la classe. (Je rappelle que je ne suis pas professeur d'éducation physique et sportive.) Sans me décomposer, je me renseigne auprès des élèves de ce qu'ils font. « Monsieur, on ne comprend rien ; là, au moins, on ne perd pas notre temps, on se muscle. » Je leur ai laissé 10 minutes, le temps perdu de suite sera gagné plus tard, et c'est ce qu'il s'est passé d'ailleurs. Nous avons tant bien que mal réussi à travailler ensemble.

Quel contraste entre cet établissement ZEP et le collège où j'effectuerai mon remplacement suivant, de très bonne réputation. Des élèves qui vous disent bonjour, sont en rang quand vous arrivez, font leurs devoirs, répondent quand on les interroge, cela existe encore. Et pourtant les collègues qui y enseignent se plaignent de la montée de la délinquance ! J'ai eu beau essayé d'échanger avec eux sur les réalités d'autres établissements, il n'y eut rien à faire. Le problème était chez eux, la montée de la délinquance, le péril jeune ? Surprenant.

Les 5 premières années, je suis resté remplaçant, ou plutôt titulaire remplaçant – jargon administratif qui signale que je suis affecté en fonction des besoins, mais que l'on ne peut me retirer cette instabilité, à moins bien sûr que j'en fasse la demande. J'étais donc titulaire de l'incertitude annuelle, n'ayant pas assez de points pour prétendre à un poste fixe en lycée, seul lieu pourtant où ma matière devait m'amener à enseigner. J'apprenais donc tous les ans, quelques jours avant la rentrée des classes, l'établissement de mon affectation « provisoire », et le jour de la pré-rentrée les classes qui étaient à ma charge. La préparation des cours sur ces différents niveaux, s'étalant de la 5e à la Terminale, avec plusieurs spécialités, a occupé une bonne partie de mes premières années, ainsi d'ailleurs que le travail avec les différentes équipes. Chose surprenante après coup, l'adaptabilité, tant recherchée dans le monde de l'entreprise, n'a jamais été valorisé comme faisant partie de mon mérite, ni d'ailleurs le fait que j'assume une année sur deux une matière qui n'était pas celle de mon recrutement. Au contraire, n'étant pas connu des chefs d'établissements, ma note administrative

augmentait modestement tous les ans, et ma note pédagogique fut bloquée pendant 10 ans, faute de visites d'inspecteurs.

Tous les établissements ont des points communs, telle la machine à café, comme dans l'industrie d'ailleurs. On y fait la queue à chaque pause, qui d'un thé, d'un cappuccino, d'un expresso. Ce lieu stratégique des rencontres entre collègues a vu plus d'une histoire naître d'ailleurs, histoire d'amour parfois, de luttes et de grèves aussi, d'élèves bien sûr. Très rares sont les enseignants qui ne parlent pas des élèves. Mais ce qui me surprend toujours, et cela n'a vraiment pas changé, c'est la qualité vraiment médiocre du café servi ! Un bon café, est-ce beaucoup demander ? Alors fleurissent un peu partout des machines à café plus ou moins perfectionnées, dispersant aux 4 coins de l'établissement les collègues se réunissant par matière, heureux de la machine de leur laboratoire. Dommage.

Un épisode rigolo est bien celui de l'application progressive des lois anti-tabac. Il est vrai que les salles des professeurs étaient, avant l'application de ces lois, des endroits à la senteur étrange, entre le tabac froid et l'encre de la photocopieuse. Il a fallu isoler les fumeurs. Dans le collège où j'enseignais s'est donc construit une sorte d'aquarium très petit dans lequel s'entassaient les fumeurs lors de leur pause. Cet aquarium donnait par une porte vitrée sur la salle des professeurs, où les enseignants sains pouvaient ainsi nous contempler tel des poissons dans un bocal. Le contraste surprenant est que l'ambiance y était détendue, dans notre bocal ; on y relativisait vite les problèmes des uns et des autres avec les élèves, il y avait une certaine solidarité, et un plaisir à se retrouver. Nous observions les enseignants de la salle des professeurs qui, bien souvent, portaient le masque de la tristesse et de la résignation. Les bocal ont aujourd'hui été remplacés par des lycées non fumeurs, voyant les pestiférés s'agglutiner sur le trottoir aux temps des récréations. Aucun budget n'est prévu pour un auvent les jours de pluies, et si alors l'ambiance y est un peu plus tendue, elle rassemble aujourd'hui enseignants et élèves dans une même communion de nicotine. Cela est d'ailleurs régulièrement l'occasion d'une mise au point, d'un conseil, en tous les cas d'un face à face par la force des choses, qui prend bien souvent des allures de face à face pédagogique, bienveillante cette fois. Cela contribue-t-il au lien social ? Probablement.

Novembre – Autres affectations

Quand on voyage d'un établissement à l'autre, on note de réels contrastes. Certains sont de vraies usines de formation où, dans la salle des professeurs gigantesque, se déploie un ballet incessant de collègues souvent pressés. D'autres établissements sont de petites colonies, où tout le monde se connaît, ou semble se connaître. Un point commun que l'on rencontre partout, c'est le professeur TGV. Il arrive à la dernière minute, et repart le premier. Il fait en général un nombre surprenant d'heures supplémentaires, certaines dans des cours privés. Tel ce collègue rencontré en formation, tout fier de sa nouvelle voiture flambant neuve. Il faut dire qu'il prenait en soutien ses propres élèves dans des cours privés. Le cours est le service public, le soutien est payant. Écœurant, mais toléré. La notion même de travail en équipe avec ce genre de collègue est strictement impossible, il n'a jamais le temps. Mais j'avais oublié, nous sommes dans une école, alors je me souviens de mes classes successives en tant qu'élève. Et bien, cela ressemble un peu. Il y a le premier de la classe, celui qui a des bonnes notes, le fayot qui passe pas mal de temps à l'administration, celui qui dénonce ces camarades, celui qui parle derrière. Il y a parfois des psychodrames, des cris, des pleurs, des clans se forment ou sont formés, plus forts parfois que l'administration elle-même, au moins localement. Quand vous arrivez remplaçant dans un établissement où le clan dominant s'est réellement imposé, il vaut mieux faire profil bas. J'en ai fait la douloureuse expérience, et cela plus d'une fois. Que voulez-vous, je n'ai jamais aimé les cercles, car cela tourne en rond ! Quand on se retrouve devant un cercle de certitudes, une connivence implicite, comment faut-il donc faire ? Tel ce collègue où le clan dominant a imposé à l'administration la création de classes de niveaux, pour ne pas mélanger leur progéniture avec le bas peuple. Cela fait un moment que les classes de niveaux ont disparu, leur ai-je rappelé. Rien à y faire, le clan avait main-mise, et personne ne voulait de problème, encore moins la Principale – qui, depuis, est Provisoire d'un grand lycée. J'ai passé une très mauvaise année. Bien sûr, en tant que remplaçant, la classe « poubelle » fut pour moi (c'est comme cela qu'ils l'appelaient en rigolant en salle des profs). Elle s'est révélée bien sympathique, pour peu qu'on y prête un peu d'attention. Mais j'avais osé émettre un avis différent de l'intérêt général, celui des professeurs

apparemment ; les relations en salle des professeurs furent toute l'année des plus tendues. Et c'est ainsi que l'on passe de la surprise à l'incompréhension, à une certaine colère parfois, voire à l'indifférence. Qui a dit que l'école était faite pour les élèves ?

Le point commun à tous les établissements reste les élèves bien sûr. Ce sont des jeunes, des adolescents, pour certains même des adultes. Ils ont encore leur part de rêve, ont presque tous des centres d'intérêts, même si pour certains ils sont bien loin de l'école telle qu'elle est. On les voit grandir, se former, et poursuivre leur vie. Quelles que soient leurs difficultés, ils sont presque tous sympathiques. Un collègue soulignait l'autre jour leur manque de maturité, mais peut-on reprocher à un jeune d'être jeune ?

L'élève idéal est bien souvent calme, sérieux, studieux, poli, sans aucune révolte et suivant le train de la formation qu'on lui propose sans un mot plus haut que l'autre. Et l'on rencontre souvent le commentaire de collègues se plaignant de tous les autres. L'élève qui conteste, s'ennuie dans ce monde d'adulte, doute de la suite, a du mal à trouver le sens de ce qu'on lui demande, n'est-ce pas l'élève qui se pose des questions, qui remet en cause, voire qui se révolte ? Et bien non, c'est bien souvent un élément perturbateur dans le théâtre de l'absurde. Il peut se révolter, mais en silence, et sans rien déranger.

L'école est un monde très conservateur, où chaque virgule qui change le train-train voit se former une révolte, parfois même violente. C'est celle des adultes, et non pas celle des jeunes. Comme si l'idéal serait un monde figé, où l'école d'aujourd'hui serait celle d'hier. J'ai entendu souvent des collègues, même jeunes, déplorer « qu'en leur temps » c'était bien mieux. Ils rêvent pour certains d'un retour en arrière, à l'école qu'ils ont connue ou qu'ils ont fantasmée, comme une sécurité, un cocon protecteur. Cela serait touchant, voire presque poétique, s'il n'était relayé par quelques dirigeants.

Il m'arrive parfois de penser que l'école est une grande gare de triage, où seule se repère la future élite. Et pour les autres, comment cela se passe-t-il ? C'est le grand jeu de la patate chaude. Quand un élève a un problème, celui-ci passe par le professeur principal, le CPE, la conseillère d'orientation, et le problème passant de mains à mains se refroidit tout doucement, jusqu'à devenir un problème froid que l'on pose dans un coin,

avec ses petits camarades. J'ai vu arriver au fil de cette année 2 élèves que l'on ne voulait plus ailleurs. Que manque-t-il donc ? De vrais temps de concertation, une équipe éducative vraiment soudée ? Cela demande des moyens, des compétences également. La psychologue s'occupe de psychologie, la conseillère d'orientation de l'orientation, le CPE gère les absences, et l'enseignant enseigne. C'est chacun à sa place, ça fonctionne globalement, mais il y a des exclus. Le métier d'enseignant a pourtant bien changé. Personne n'ose réellement le redéfinir.

Les « classes poubelles » existent encore. De manière à se préserver quelques heures de tranquillité ailleurs, on regroupe en leurs seins les élèves en difficulté. La progression y est bien difficile, ainsi bien sûr que l'image que les élèves ont d'eux-mêmes. Ce regroupement se fait parfois par l'orientation, bien souvent par défaut. Une heure dans une classe d'élèves perturbateurs n'ayant aucune idée de ce qu'ils font là, c'est du sport de haute volée. Pourquoi ne donnerait-on pas aux enseignants de ces classes le statut de sportif de haut niveau ? L'absurde y est ici extrême, car ce sont bien souvent les jeunes collègues qui les assument. Les qualités pédagogiques, d'écoute ainsi que de remotivation demanderaient des enseignants d'expérience, de surcroît volontaire, bénéficiant d'une reconnaissance pour ce travail difficile. Mais non, au pays de l'absurde, cela ne se passe pas comme ça. Certains sont agrégés, font peu d'heures et sont très bien payés. Ils trouvent un poste dans un établissement où les classes sont bien tranquilles ; j'en ai même croisé un qui venait travailler en Rolls Royce. D'autres ont des classes surchargées et difficiles, n'ont pas le même diplôme, font plus d'heures pour une paye moindre. D'autres enfin ont des statuts précaires, encore moins bien payés, et sans sécurité. Tous font le même travail tous les jours, à l'école de la République.

Les années se suivaient et se ressemblaient – collège, lycée général, lycée technique, deux lycées cette année, de nouveau un collège. Je me suis posé la question un jour au regard de la place qu'occupent mes cours dans mon logement. Depuis ma sortie d'étude, j'ai enseigné en CAP, BEP, Bac pro, en Gréta, puis en 5e, 4e, 3e, 2nde, 1e sur 3 filières différentes, Terminale sur 3 filières également, ce qui constitue avec les heures de BTS actuels pas moins de 15 niveaux différents. Là encore, ce qui pourrait constituer une expérience utile pour la communauté ne reste que l'historique

administratif d'affectations successives. J'ai alors demandé un poste fixe.

Décembre – Nouvelles technologies

C'est en 1984 que mes parents, à l'écoute du monde en évolution, décident l'achat d'occasion un ordinateur personnel. Il s'agissait d'un Sharp MZ80 comprenant, ce qui était rare à l'époque, un lecteur de K7 incorporé. Mes frères et moi avons fait nos premières armes dessus, expérimentant la programmation du BASIC à l'aide de revues spécialisées. Par la suite, au lycée, nous avons eu la chance de pouvoir suivre l'option « informatique », encadrée par un enseignant passionné de cette nouvelle technologie.

Poursuivant mes études, j'eus l'occasion de travailler sur du matériel sophistiqué pour l'époque lors de mon DEA de Traitement du signal. Nous utilisions déjà le réseau mondial, de manière à faire faire des calculs gourmands en ressource à l'autre bout de la Terre, car il y faisait nuit. Le monde numérique se mettait en place. Plus tard, dans l'industrie, c'est tout naturellement que l'on m'a fourni un ordinateur portable, ceci correspondant aux besoins de l'entreprise.

Puis vint l'IUFM, et ce fameux cours d'une journée sur les nouvelles technologies à nous expliquer qu'il fallait valoriser l'utilisation de l'ordinateur. Nous étions alors nombreux à avoir souhaité passer cette journée à l'utilisation concrète de ce qui deviendra un outil incontournable. À la question de savoir ce que nos formateurs entendaient par « nouvelles technologies », la réponse posait un singulier là où on aurait pu espérer un pluriel. J'apprenais ainsi que les nouvelles technologies se limitent à l'ordinateur. Probablement une appellation générique et administrative qui, comme on le verra, cache bien des mystères.

Dans les établissements à l'époque, le cahier de texte est toujours manuel, ainsi que les bulletins, et il est vrai que l'on trouve parfois en salle des professeurs ces fameuses « nouvelles technologies », sous la forme d'un ordinateur pour l'ensemble des enseignants. J'ai donc démarré tout naturellement comme la plupart de mes collègues à écrire mes cours à la main, à utiliser la colle et les ciseaux.

Quelques années plus tard, et la situation financière n'étant plus celle des débuts, je décide d'acquérir sur mes deniers personnels un ordinateur, une imprimante et une connexion Internet. Je n'ai jamais réellement chiffré le coût de l'encre, du papier, de l'amortissement du matériel, et de la connexion

à la toile (elle correspond au minimum à une heure supplémentaire). Le matériel informatique devient vite obsolète, j'en suis depuis à ma troisième station. Ainsi donc on apprend que l'outil de travail est à notre charge.

Comme la plupart des collègues, j'ai passé un certain nombre d'années à transporter mes cours sur disquette, puis clés USB, espérant une compatibilité possible entre ma station et les machines qui commençaient peu à peu à fleurir dans les établissements. Je me souviens de cette collègue affolée par l'utilisation collective de l'ordinateur de la salle des professeurs, m'interdisant d'y introduire une disquette, sous prétexte qu'il y avait des virus partout !

L'informatique prenait le dessus, les bulletins devenaient numériques, et l'on faisait la queue devant la machine. Mais s'il permet une certaine facilité voire même un grand confort, il pose aussi de graves problèmes. Il ne suffit pas d'avoir un ordinateur, encore faut-il qu'il fonctionne. Cela suppose de la maintenance. Aucune entreprise utilisant l'informatique ne manque de technicien de maintenance, bac+2 dont la rémunération équivaut à peu près à celle d'un enseignant. Aucune entreprise travaillant en réseau ne manque d'ingénieurs réseau, bac+5, très prisés sur le marché de l'emploi. Alors on a vu apparaître des emplois jeunes jouer le rôle de techniciens, des enseignants formés sur le tas jouer le rôle d'ingénieur réseau. Comment cela fonctionne-t-il ? Mal, bien sûr. L'informatique est un métier, et non un bricolage.

J'ai me suis inscrit plusieurs années de suite à des stages proposés. J'y ai appris à construire un site internet, et l'on m'y a conseillé de ne pas hésiter à mettre ce savoir-faire au service des élèves. Plein d'enthousiasme, j'ai commencé par un blog, puis ai construit un site sur lequel je mettais à disposition de mes élèves mes cours, TP, exercices corrigés, et même cahier de texte, 4 ans avant le fameux cahier de texte numérique. Cela ne retirait rien à l'intérêt du cours, bien au contraire. Des élèves absents ont pu facilement rattraper leur retard, et ceux des classes d'examen se concentrer en fin d'année sur des synthèses de cours.

C'est alors que j'ai eu la chance d'avoir ma première inspection. Je fus surpris de voir arriver l'inspectrice avec un vieux papier me tenant lieu de CV. On nous avait demandé depuis 2 ans déjà de remplir ces informations sur le serveur i-prof de l'académie, que j'avais renseigné. Y étaient renseignés aussi, comme cela était possible, les différentes formations

suivies, ainsi que des initiatives telles que mon site Internet. Mon enthousiasme s'écroula complètement quand mon inspectrice me déclara que je n'avais pas le droit de faire mon site Internet, étant donné qu'il s'agissait d'un domaine privé. J'ai eu beau lui expliquer que le choix du domaine privé, financé sur mes deniers, était actuellement la seule solution permettant de présenter aux élèves un site sans publicité, lui parler des formations suivies dans l'académie sur le sujet, et des conseils des formateurs, la conversation s'apparentait à un dialogue de sourd.

Cette année, c'est la réforme des 2ndes. Nous avons dans notre établissement construit un accompagnement personnalisé pluridisciplinaire, dans lequel nous avons consacré un mois et demi à préparer la visite du château de Versailles. Soucieux d'utiliser au mieux les ressources de la toile, et notamment du site Internet du château, j'ai donc préparé une séance de recherche guidée sur Internet, avec pour but final la création d'un document de synthèse. Ce fut une véritable catastrophe. Les ordinateurs de la salle multimédia ont demandé 10 à 15 minutes avant l'ouverture de la première page Internet. La recherche laborieuse avec un serveur qui fait ce qui lui plaît a quand même permis d'arriver à quelques résultats, sur des logiciels qui bien sûr n'étaient pas compatibles entre eux. Je passe sous silence les pages inaccessibles, et notamment des vidéos, censurées on ne sait trop pourquoi ni par qui. Je me suis alors demandé ce qu'aurait dit mon inspectrice si j'avais suivi les instructions reçues à l'IUFM et organisé cette séance lors de sa visite. Elle aurait constaté une sous-occupation des élèves, et n'aurait probablement pas manqué d'en rejeter la faute sur moi.

« Il faut trouver une solution », déclare la Provisoire lors d'une réunion de commission permanente. Et nous voici donc à chercher des solutions et même à en proposer certaines. On se rend compte rapidement que la solution souhaitée ne repose une fois encore que sur la bonne volonté et le bénévolat des enseignants. Que le matériel soit obsolète, que le réseau soit fragile, lent, et bridé, que l'informatique demande de réelles compétences que les enseignants n'ont pas forcément, que la compétence se rémunère autrement qu'en emploi aidé, il est difficile d'en parler. La réunion se termine sur un appel aux bonnes volontés, comme celle de l'an dernier.

Mais le système s'améliore. Cette année, nous avons reçu une clé sécurisée avec un numéro qui change toutes les 2 minutes. Elle nous permet de faire

l'appel, rentrer nos notes, remplir nos bulletins, et le cahier de texte. Un formidable outil en ce début de XXI^e siècle. Mais l'appel en début d'heure est impossible : le serveur du rectorat ne supporte pas la connexion simultanée des enseignants de la région. On passe un temps certain à remplir le cahier de texte, pour les collègues qui font cet effort. Les bulletins ont été remplis en quatrième vitesse, avec pour certains des problèmes de codes inactifs.

Dans ma salle, un ordinateur de 10 ans attend qu'on lui prête attention. Je le remettrais bien en route, mais je n'ai pas les codes administrateurs nécessaires à cette manipulation. Je lui parle parfois, lui expliquant que j'ai demandé pour lui un peu plus de mémoire vive, mais qu'il faut qu'il comprenne qu'il n'y a pas de budget pour cela.

Janvier – Indigné

Il est des jours où cela suffit. Il est des jours où l'on se dit qu'il reste deux solutions. Baisser les bras en se disant que ça ira mieux demain, ou agir en faisant son possible pour que cela aille mieux demain. Laquelle choisit-on pour soi, pour l'idéal, pour l'autre, pour le futur ?

C'est la dure période des conseils de classes. 12 heures de présence au bahut, dont parfois 8 à 9 de face à face pédagogique. Le face à face pédagogique n'est pas une heure comme les autres, c'est une heure où il faut donner à l'autre. Conseil de classe jusqu'à point d'heure, il y a tellement de choses à dire, si peu qui se construisent. Retour à la maison, répondre au mail de parents affolés. Manger ? Ce sera pour plus tard. Pour demain, est-ce que tout est prêt ? Dormir est une nécessité.

Appel du garagiste. La voiture est cassée. La convocation pour tester des sujets dans une autre région demain semble bien compromise. J'appelle le garagiste. Pas de voiture pour au moins 15 jours, et un mois de salaire au minimum. Super !

J'appelle le bureau des sujets. Au XXI^e siècle, le télétravail n'est pas sécurisé. Cela me fait presque rire, vu le temps passé au nouveau logiciel de notation avec clé sécurisé, qui ne fonctionnait pas. « La clé n'est pas configurée comme il faut, cela prendra du temps... » Temps pris sur le temps nécessaire à se sentir vivre, bulletins in extremis et en dernière minute, week-end numérique à remplir les bulletins. La date est une limite, et une

obligation de service !

Cette année : grande nouveauté, l'appel est numérique. Bonjour les élèves, je tente de faire l'appel sur mon ordinateur personnel, celui de la classe met un quart d'heure à démarrer. Oh surprise, le serveur du rectorat a encore planté ! Il reste le papier, mais il ne faut pas oublier, l'appel est une obligation de service.

Le cours se déroule, et puis le suivant. N'oublie pas cher collègue, le cahier de texte est une obligation de service ! Un quart d'heure de récré, un élève qui vient parler. Cinq minutes, un café, le cahier de texte ce sera pour ce soir.

Les cours sont terminés. Voilà la dame de service. J'ai toujours bien aimé discuter avec les dames de service. Parfois, on fait le tour de la classe ensemble, ce que me permet de voir si les élèves respectent son travail. Celle de cette année est une fée de la propreté. Il faut dire qu'elle ne ménage pas son temps. Le tableau est toujours impeccable. La salle faite souvent deux fois par jour. J'ai appris qu'elle était en stage, et qu'elle avait une certaine crainte de l'évaluation. Elle n'a que ce travail, elle aimerait le garder.

Et puis ça recommence, et puis ça s'accélère. Le courrier de l'établissement, celui du rectorat, par mails incessants, développement durable oblige. Combien de mails aujourd'hui ?

Février – INSPECTION – Notation

Au pays de l'absurde, il faut savoir que l'avancement de carrière est lié au mérite.

Lors de l'année de stage, j'ai eu l'honneur d'avoir par deux fois la présence de mon tuteur dans la classe. S'en est suivi un rapport dans lequel il développait quelques conseils, essentiellement disciplinaires. Puis se sont écoulées 10 années, dont la moitié sur une matière qui n'était pas celle de mon recrutement. J'ai acquis de l'expérience allant de la 5e aux BTS, participé à des projets collectifs avec d'autres collègues, accompagné de nombreux élèves sur le chemin de la réussite, et passé un temps certain à préparer les cours dont le niveau changeait quasiment tous les ans.

J'eus la chance d'être enfin inspecté. Ce ne sera pas sur ma matière de recrutement, qui constitue pourtant l'essentiel de mon emploi du temps, mais

sur une heure de cours en classe de 2nde, classe que j'ai acceptée pour raison de service. L'inspecteur assiste donc à ma séance, non sans quelques surprises vis-à-vis d'un élève difficile qu'il essaya de remettre à sa place, non sans mal. Puis vint l'échange entre l'inspecteur et moi même. « Vous êtes en retard sur le programme, pourquoi avez-vous passé tant de temps sur cette notion ? » fut le début de ce que je pensais être une discussion, c'est-à-dire un échange. J'ai eu beau lui expliquer que les élèves de cet établissement, voués pour la plupart à une filière Technique, présentent des difficultés certaines, et que mon travail consiste en partie à leur donner les outils dont ils auront besoin pour leur poursuite d'étude, rien n'y fit. L'échange se porta ensuite sur les perspectives de carrières : « Pourquoi ne passez-vous pas l'agrégation ? » Vous n'êtes pas sans savoir, monsieur l'inspecteur, que l'agrégation interne dans ma matière n'existe plus. « Quelles initiatives prenez-vous ? » Outre certaines initiatives sur les nouvelles technologies, que j'ai détaillées dans le chapitre du même nom, je lui explique alors la mise en place de séances de projection vidéo scientifiques sur l'heure du midi, afin d'intéresser les élèves volontaires. Cette année étant celle de l'astronomie, j'organise également un voyage au musée de l'Air et de l'Espace du Bourget, m'étant rendu compte de l'intérêt des élèves pour ce domaine. « Comment cela, l'année de l'astronomie ? » Mais c'est une initiative mondiale, monsieur l'inspecteur ! Deux jours plus tard, sur la boîte mail académique, je reçus un message de l'inspecteur, adressé à l'ensemble du personnel de l'académie, et qui commençait ainsi : « Dans le cadre de l'année mondiale de l'astronomie »...

À la fin de l'entretien, dont une bonne partie fut quand même un monologue de l'inspecteur, j'eus le droit de poser quelques questions. Je demandai comment cela se faisait-il qu'il m'ait fallu attendre 10 années pour recevoir la visite d'un inspecteur, dans une matière qui de surcroît n'était pas la mienne. « Vous êtes passé entre les mailles du filet », fut la réponse que je reçus.

Mars - DHG

En mars tombe la DHG, dotation horaire globale, à moins que certaines prémices n'aient été ébruités par radio couloir. La DHG, c'est ce que nous donne l'administration pour fonctionner. Elle est rarement suffisante, est décidée en haut lieu, et quoi que l'on fasse, il faudra faire avec. Notre avis est requis, via le conseil pédagogique, le conseil d'enseignement, le conseil

d'administration, non sur la dotation, mais sur sa répartition. Comment cela se passe-t-il ? Dans mon établissement cette année, le conseil pédagogique, supposé émettre un avis en réunissant autour de la table les différents acteurs de la communauté éducative, n'a tout simplement pas eu lieu. Le proviseur, débordé, m'a simplement expliqué que certains collègues y étaient opposés. L'enjeu est pourtant de taille, celui d'une discussion pour savoir comment répartir les doublages de cours, la répartition entre les matières, la gestion des accompagnements personnalisés afin de pouvoir fonctionner au mieux d'un projet d'établissement. Mais alors, comment cela fonctionne-t-il ? Dans la plupart des établissements que j'ai pu fréquenter, c'est assez simple : c'est le dernier qui a parlé qui a raison. Où l'on voit le bal discret et pourtant véritable des intérêts particuliers dans le bureau du proviseur. Où l'on voit régulièrement une DHG rejetée en conseil d'administration entérinée par la hiérarchie rectorale.

Pourtant, cette fameuse DHG, c'est beaucoup pour les collègues. Qui fera des heures sup pour se payer la nouvelle toiture ou des cours de vol libre ? Qui fera un complément de service dans un autre établissement afin de rendre possible le confort des autres ? Qui supportera des classes difficiles sans aucun dédoublement ? Ne peut-on mettre un poste au mouvement ? Et c'est ainsi que, bien souvent, le devenir de l'année suivante se joue. Toute bonne intention trouve là ses limites, limites que tout enseignant a vécu un jour. « Ensemble, c'est tout », disait le livre. Est-ce vraiment de cela qu'il s'agit ?

Je suis un travailleur de l'absurde. J'ai la chance d'avoir ce travail. Il me régale souvent au contact des élèves. Quand je croise ceux des années passées, dans la rue, au supermarché, ou sur la toile numérique, je me dis que cela n'est pas vain. Et l'on échange sur leur devenir, et bien souvent je me sens fier d'eux. Alors je sais que tout cela n'est pas du temps perdu.

C'est soir de vacances, un peu de temps pour soi. Il y a bien quelques copies qui seront longues à corriger. Rapidement revient l'envie d'aller plus avant. Les vacances d'un enseignant, c'est un travail à mi-temps. Je ne parle pas des grandes, celles que le monde nous envie. Bien souvent, les miennes durent un mois, guère plus, le temps nécessaire à tout oublier afin de pouvoir recommencer. Oui, malgré le gel du point d'indice, je pourrais partir en vacances ! Quant à la reconnaissance, celle de quelques temps passés au vert devrait amplement me suffire, bienheureux fonctionnaire que

je suis !